

Réhabiliter les friches urbaines grâce à France Relance, un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires

L'État a lancé fin 2020, dans le cadre de France Relance, des appels à projets régionaux incitant à réaffecter les friches vers de nouveaux usages. Trois projets ont été retenus dans l'Hérault pour bénéficier du fonds friches : deux à Frontignan, un à Paulhan...



> Aménagement de l'ancienne gare de Paulhan

“Les fonds perçus dans le cadre de France Relance, à hauteur de 50 000 €, nous permettent d'accélérer les travaux d'aménagement intérieur de la gare : transformer la salle des pas perdus en un espace d'animations, les 2 logements de fonction situés au-dessus en 4 studios destinés à des jeunes, et 2 autres logements de fonction en un lieu dédié aux associations caritatives. Ces opérations sont réalisées avec un chantier d'insertion”, explique Claude Valéro, maire de Paulhan.



> Réhabilitation des chais Botta à Frontignan

“Territoire 34 porte pour la mairie de Frontignan le projet de requalification de son cœur de ville, dont la réhabilitation des anciens chais Botta, situés le long du canal du Rhône à Sète, indique Vincent Sola, responsable d'opérations. Cette partie du projet pourra bénéficier de 344 000 € dans le cadre de France Relance en vue de créer un pôle culturel comprenant un nouveau cinéma de 4 salles, un restaurant, une librairie et un espace dédié à des équipements de loisirs.”



> Renouvellement urbain de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Pielles à Frontignan

“Ce secteur est très marqué par l'héritage industriel des activités passées, rappelle Patricia Martin, directrice de cabinet de la ville de Frontignan. Depuis 2006, il fait l'objet de travaux d'aménagement en vue de créer un écoquartier doté d'espaces publics de qualité, ainsi que d'un réseau de voirie restructuré et proposant des modes doux. Les 617 000 € éligibles au titre du fonds friches nous permettront d'accélérer cette réalisation.”